



EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Maladies : mildiou risque faible.
- Répression des mauvaises herbes pour l'an prochain.
- Défanage.
- Précautions à prendre lors de la récolte des pommes de terre.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Pour la période du 24 au 30 août, des conditions chaudes et sèches ont continué de prévaloir avec des températures généralement au-dessus des normales de saison et des températures maximales à plus de 30 °C pour plusieurs régions. Les précipitations, quant à elles, ont été faibles dans l'ensemble, voire nulles dans certains secteurs. Le sommaire agrométéorologique à l'annexe 1 donne les détails pour chaque région. Sur ce sommaire, on peut aussi remarquer que pour l'ensemble des régions, le cumulatif des degrés-jours base 5 est grandement supérieur à la moyenne des années 1971-2000.

La majorité des champs ont maintenant atteint le stade de sénescence. Le défanage des variétés de mi-saison a débuté ou débutera sous peu. En raison de la sécheresse qui perdure, plusieurs champs n'auront pas besoin d'être défanés. Certains producteurs repoussent cette opération afin d'augmenter les rendements, car la croissance des tubercules est au ralenti. Les champs de cultivars tardifs sont encore verts et l'irrigation se poursuit dans certains cas.

La récolte est en cours dans l'ensemble des régions et les rendements sont généralement moyens, avec un pourcentage moindre de tubercules de gros calibre. Le calibre est toutefois plus gros dans certains cultivars hâtifs ou un nombre restreint de tubercules est observé. Pour l'instant, la qualité des tubercules semble très bonne, mais on rapporte la présence de fissures de croissance, de difformité et quelques cas de peau d'éléphant.

La gale commune est observée de façon régulière et l'intensité de la maladie s'accroît dans certains champs. L'incidence de la maladie est toutefois variable selon les champs et les cultivars. Cette maladie est une préoccupation importante pour les producteurs principalement sur les cultivars sensibles et dans les champs où l'inoculum est élevé. De plus, celle-ci a été favorisée par la sécheresse de l'été, car l'humidité du sol durant la tubérisation a un impact important sur son développement. Certains moyens peuvent être utilisés pour réduire l'incidence de la maladie (rotation appropriée, bonne gestion des cultivars, biofumigation, etc.), mais les résultats sont souvent variables. La fumigation à la chloropicrine est une technique efficace, mais son coût et son impact environnemental en font une solution de dernier recours.

MALADIES

À cause des températures chaudes et sèches, aucun cas de **mildiou** n'est observé pour l'instant au Québec. Toutefois, des températures plus automnales apportent généralement des rosées et des périodes plus importantes de mouillure du feuillage. Des traitements préventifs doivent donc se poursuivre jusqu'au défanage complet des plants. Des fongicides de contacts appliqués à un intervalle de 8 à 10 jours sont suffisants dans la plupart des cas.

En raison des conditions de chaleur et de sécheresse observées cet été, la **brûlure hâtive**, la **dartrose** et la **verticilliose** ont été observées dans plusieurs champs principalement dans les sols sableux ou la faible capacité de rétention en eau a contribué au stress des plants. De bonnes conditions de croissance aident à réduire ces stress et à prévenir ces maladies. Certains éléments de régie tels les rotations, les engrais verts, l'utilisation d'une fertilisation équilibrée et le recours à l'irrigation peuvent aider à atteindre ces objectifs. Des fongicides plus spécifiques à la brûlure hâtive ou à la dartrose peuvent aussi être utilisés lorsqu'on anticipe un problème particulier.

La **tache argentée** est aussi une maladie très préoccupante sur plusieurs variétés de pomme de terre. Celle-ci est transmise par une semence ou un sol contaminé et infecte les tubercules directement par absorption cutanée ou par les lenticelles. La maladie est plus susceptible de se répandre lorsque les tubercules séjournent longtemps dans le champ après le défanage, surtout si les conditions sont chaudes et humides. Les infections progresseront aussi en entrepôt si la température est supérieure à 3 °C et une humidité relative de plus de 93 %. Les symptômes de dartrose peuvent aussi être confondus avec ceux de la tache argentée sur les tubercules. Certains produits sont homologués en traitement post-récolte pour lutter contre la tache argentée. Vous trouverez au bulletin d'information **No 12** du 31 août 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b12pdt12.pdf>) les informations sur ceux-ci.

RÉPRESSION DES MAUVAISES HERBES POUR L'AN PROCHAIN

La présence de mauvaises herbes est rapportée dans plusieurs champs de pomme de terre. Dans un bon nombre de cas, le chou gras est la mauvaise herbe la plus importante et son développement peut causer une problématique lors de la récolte. L'amarante, l'herbe à poux et le pied de coq sont aussi observés de façon régulière dans les champs. Comme pour les autres ennemis des cultures, la répression des mauvaises herbes se planifie à l'avance. Dès maintenant, faites la tournée des champs où vous cultiverez des pommes de terre l'an prochain. Repérez les endroits où il y a des problèmes particuliers de mauvaises herbes. Localisez ces secteurs sur un plan. Faites identifier les mauvaises herbes que vous ne connaissez pas. Si c'est possible, intervenez dès cette année par différents moyens (traitements localisés d'herbicides contre les mauvaises herbes vicaces, travaux mécaniques, engrais verts, rotation, etc.). Consultez votre conseillère ou conseiller à ce sujet.

DÉFANAGE

L'opération de défanage se poursuivra de façon plus intensive durant les deux prochaines semaines. Idéalement, un plant normal devrait avoir amorcé sa sénescence au moment de l'application du défanant. Un feuillage trop vert est signe d'une fertilisation azotée excessive et l'application du défanant dans ces conditions peut engendrer des problèmes de brunissement du talon. Un sol très sec ou des températures très chaudes lors du défanage peuvent aussi occasionner ces problèmes. Dans ces cas, il est recommandé d'utiliser une demi-dose du défanant REGLONE (diquat), et ce, en deux applications. Lors de conditions de sécheresse, il faudrait attendre au moins trois jours après que le sol soit de nouveau bien humidifié par la pluie ou l'irrigation pour en faire l'application. Ce produit est un herbicide de contact et son effet est très rapide. Le traitement est aussi plus efficace s'il est fait par temps nuageux ou en soirée.



L'herbicide AIM EC (carfentrazone-éthyle) est aussi homologué pour le défanage de la pomme de terre, et son action sur une période plus longue, soit de 6 à 7 jours, serait moins problématique pour le brunissement du talon. Pour une bonne efficacité, le produit doit être appliqué à la dose la plus élevée (350 ml/ha), avec une bonne quantité d'eau (minimum 250 l/ha) et nécessite l'ajout d'un adjuvant non ionique (AGRAL, AG-SURF ou MERGE). Tout comme le REGLONE, cet herbicide peut aussi contrôler plusieurs mauvaises herbes vivaces et annuelles comme le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge, l'herbe à poux et le pissenlit. Si une deuxième application de défanant s'avère nécessaire, le REGLONE (diquat) devra être utilisé pour celle-ci, car l'herbicide AIM EC ne peut être appliqué qu'une seule fois par saison de croissance.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA RÉCOLTE DES POMMES DE TERRE

Au moment de l'arrachage et de l'entreposage des pommes de terre, les tubercules peuvent subir des blessures qui deviennent des portes d'entrée pour les pathogènes causant des pourritures en entrepôt. Certaines règles doivent être appliquées lors des opérations de récolte et d'entreposage afin de diminuer ces problématiques. De plus, un bon conditionnement des entrepôts (nettoyage, désinfection et préparation) est essentiel pour prévenir et lutter contre plusieurs maladies et désordres pouvant causer des pertes importantes. Le bulletin d'information **No 12** du 31 août 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b12pdt12.pdf>) vous donne les différentes informations sur les opérations à réaliser et les précautions à prendre lors de ces étapes cruciales pour une bonne conservation de votre récolte. Celui-ci vous livre aussi les informations sur les produits homologués en traitement postrécolte afin de lutter contre les maladies qui peuvent se développer lors de l'entreposage. Les consignes pour la gestion des entrepôts selon les différentes conditions rencontrées lors de la récolte y sont aussi abordées.

Cet avertissement devrait être le dernier communiqué régulier de la saison 2012. Cependant, nous continuons à faire nos observations aux champs et, si un problème particulier devait survenir, un avertissement serait émis rapidement.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs du réseau pomme de terre du RAP qui chaque semaine m'ont fourni leurs observations terrain afin de produire des avertissements qui reflètent la réalité des différentes régions.

Bonne récolte et bonne fin de saison!

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome – Avertisseuse
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – pomme de terre – 31 août 2012



Annexe 1

Généré le :
vendredi 31 août 2012

Sommaire agrométéorologique

Période du :
24 au 30 août 2012

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2012	Écart*	2011	Pour la période	Cumul (À partir du 1er avril)	
							2012	2011
Abitibi-Témiscamingue								
Barrage Angliers	8,6	29,9	1 588,1	+349,5	1 481,7	12,8	280,9	319,6
Bas-Saint-Laurent								
Baie-des-Sables	11,1	29,0	1 357,4	+262,2	1 163,3	19,3	555,5	547,8
Kamouraska (Saint-Denis)	9,2	30,4	1 362,0	+117,5	1 225,7	15,8	410,8	521,2
Mont-Joli	10,0	28,4	1 330,4	ND	1 134,1	20,2	461,0	561,7
Saint-Arsène	9,5	27,5	1 360,5	+180,4	1 175,6	16,3	454,7	524,9
Capitale-Nationale								
Château-Richer	10,0	30,0	1 600,1	+389,7	1 449,8	17,6	535,9	847,1
Donnacona-2	~	~	~	ND	1 457,1	~	~	798,6
Saint-Alban	8,1	29,5	1 611,4	+241,1	1 459,5	1,0	556,0	721,1
Saint-François, I.O.	11,2	31,1	1 697,5	+407,2	1 505,7	9,7	469,8	745,8
Centre-du-Québec								
Drummondville	11,0	31,5	1 870,1	+329,9	1 763,7	8,2	410,3	625,3
Pierreville	9,2	29,5	1 798,0	+228,2	1 725,6	2,2	444,0	596,8
Chaudière-Appalaches								
Charny	10,9	31,3	1 714,5	+305,8	1 532,9	11,0	516,3	716,6
Estrie								
Coaticook	8,0	29,0	1 605,6	+220,6	1 550,6	4,5	529,3	755,2
Gaspésie								
Caplan	8,5	28,0	1 322,2	+186,8	1 149,3	23,4	483,4	602,5
Lanaudière								
Joliette-Ville	8,4	30,7	1 763,0	+183,7	1 702,9	2,0	464,2	633,8
L'Assomption	9,2	31,3	1 822,7	+194,3	1 732,9	0,0	504,0	633,0
Saint-Jacques	7,6	30,7	1 700,4	+173,8	1 628,3	0,0	461,0	588,6
Saint-Michel-des-Saints	6,0	30,5	1 428,1	+261,1	1 373,0	8,0	385,6	596,0
Laurentides								
Mont-Laurier	3,9	30,0	1 569,3	+301,8	1 511,6	1,3	335,3	450,0
Saint-Janvier	6,1	31,1	1 778,7	+207,6	1 705,5	1,3	386,2	533,2
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	8,0	30,0	1 649,6	+153,5	1 557,0	1,7	474,6	626,1
Montérégie-Est								
Farnham	7,2	31,5	1 827,0	+235,7	1 762,4	4,0	414,8	663,0
La Providence	11,7	32,2	1 959,2	+338,7	1 875,3	6,2	406,8	592,3
Saint-Amable	10,1	32,0	1 806,7	+172,1	1 754,5	5,3	462,2	601,6
Saint-Hyacinthe-2	10,7	31,6	1 856,0	+236,0	1 754,7	1,3	397,7	608,4
Montérégie-Ouest								
Côteau-du-Lac	6,5	32,0	1 811,0	+197,7	1 770,2	0,8	456,6	539,1
Hemmingford-Four-Winds	9,0	32,5	1 773,1	+130,2	1 733,9	0,6	322,9	581,2
Outaouais								
Notre-Dame-de-la-Paix	3,1	30,0	1 593,7	+186,5	1 590,8	1,7	392,1	577,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean								
Péribonka	4,5	30,5	1 423,2	+234,6	1 330,9	16,4	483,0	637,1
Saint-Ambroise	5,5	31,5	1 371,2	+173,5	1 296,9	27,9	444,6	676,7

*Écart : Écart à la moyenne 1971-2000

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)
Une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC